



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Le client signataire d'une réservation à La Maison de Séraphin conclue pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 1 - RÉSERVATION & RÈGLEMENT

Validation d'une réservation - Les séjours sont garantis uniquement par la réception d'un acompte, déductible de la facture à l'arrivée. Les acomptes sont encaissés à réception. Les acomptes devront être versés au plus tard sous 48 heures à dater de la demande de réservation.

Acompte demandé : Pour 1 nuitée : la totalité du séjour, pour les autres séjours : 25% du prix total
De préférence par virement bancaire sans frais ou bien par Paypal avec des frais de transaction *plus rapide pour une réservation garantie*, ou bien par chèque, si le délai le permet.

C'est à partir de la réception de l'acompte que votre réservation est définitive. Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de location des chambres d'hôtes.

Pour toutes réservations, les échanges de mails (détaillant les prestations retenues) constituent le contrat de location et acceptation de ces conditions générales de location.

Règlement du solde de l'hébergement - Le solde du séjour sera payé à l'arrivée en espèces ou par chèque (*pas de terminal de CB*). Les prestations supplémentaires non mentionnées à la réservation seront payées en fin de séjour.

La taxe de séjour - Collectée par la Communauté de communes : 0,75 euros /personne majeure /nuit.

Article 2 - HORAIRES

Heure d'arrivée - Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation et aux heures mentionnées ci-dessous. Les chambres d'hôtes sont disponibles à partir de 17h00. A compter de 20h30, sans nouvelle, la chambre n'est plus garantie.

Horaire quotidien d'accès à la maison - La propriété est ouverte chaque jour de 17h00 (5PM) à 11h00 (11AM). La Maison est fermée de 11h00 (11AM) à 17h00 (5PM).

Heure du petit déjeuner - Le petit déjeuner est servi entre 8h30 et 10h00.

Heure de départ - Le jour du départ, l'heure de libération des chambres d'hôtes doit se faire au plus tard à 10h30.

Article 3 – ANNULATIONS

Annulation par le client - Toute annulation doit être notifiée par écrit : usage du mail accepté.

Annulation avant le début du séjour :

- si l'annulation intervient plus de 24 h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire,
- si l'annulation intervient moins de 24 h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- si le client ne se manifeste pas avant 19h00 le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- En cas de séjour écourté, le coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Annulation par le propriétaire - Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire l'annule, il doit informer son client par lettre recommandée avec Accusé de Réception. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées. Il recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.



Article 4 - RÈGLES DE VIE DE LA MAISON DE SERAPHIN

Art de vivre, utilisation des lieux - Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les clients pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. En outre, **il est demandé de ne pas fumer dans toutes les pièces de la maison, ne pas manger dans les chambres, être discrets en cas de retour tardif.** Le client s'engage à respecter les consignes de savoir vivre figurant dans les chambres et dans les présentes conditions générales de location. Le client s'engage à rendre les chambres d'hôtes en parfait état à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants

Nous accueillons avec plaisir les familles avec enfants, **ils sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.**

La piscine

C'est avec plaisir que nous donnons accès à notre piscine familiale, chaque matin de 8h30 à 10h30 et chaque soir de 17h00 à 21h30. Celle-ci est chauffée et couverte de mai à septembre en fonction des conditions climatiques. Son usage est sous l'entière responsabilité des hôtes. Il est déconseillé de courir sur les margelles ou de plonger.

Tout enfant mineur doit y être OBLIGATOIREMENT accompagné d'un parent majeur.

La cuisine

Pour un supplément de 5€/personne/soir, nous louons une cuisine aménagée et équipée, utilisée collectivement avec tous les hôtes de la maison à partir de 17h00. Le client s'engage à rendre la cuisine en parfait état de propreté à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toute casse dont il pourrait être responsable.

Les animaux de compagnie

Ils ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette clause, le refus d'accepter les animaux et ses maîtres ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Changement de chambre

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, La Maison de Séraphin se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Modifications

Ces conditions de location sont modifiables sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.

Données

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La Maison de Séraphin s'engage à ne pas transmettre les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.